



Pascal Leroy

NUMERO 15- Juillet 2011

Le mot du Maire

Depuis notre dernière publication, les collectivités territoriales ont voté leurs budgets. Carnetin n'a pas échappé à la règle et vos élus ont choisi de ne pas augmenter les taxes communales. De même nos élus qui siègent à l'intercommunalité n'ont pas voté l'augmentation des taxes et se sont abstenus sur le vote du budget.

De nombreux foyers éprouvent des difficultés et il nous paraît anormal que les collectivités ne soient pas solidaires de ceux-ci.

Malgré tout, les congés arrivent et je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances.

Pascal Leroy.

Le commissariat à votre écoute

Afin de mieux répondre aux attentes de la population, il a été mis en place une permanence publique au commissariat de police de Lagny, destinée aux citoyens de la commune qui désirent rencontrer le commissaire de police.

Cet accueil aura lieu tous les mardis de 17h à 19h. Les personnes peuvent se présenter spontanément ou prendre rendez vous au 01.64.12.68.68.

Vive la Musique!

Jusqu'à maintenant, les tarifs appliqués par les écoles de musique pour les personnes résidant hors des communes concernées étaient élevés. Aujourd'hui, grâce au projet mené par Marne & Gondoire, un tarif unique est mis en place pour tous les habitants de la communauté de communes. La grille tarifaire est consultable en mairie.

A titre d'exemple, il vous sera proposé :

- Enfant de - 12 ans, le tarif passe de 796 euros à 326 euros pour l'année
- Adolescent de 12 à 18 ans, le tarif passe de 796 euros à 362 euros pour l'année

Souvenez-vous

Le 17 mai dernier, un spectacle était organisé par Marne & Gondoire sur le terrain communal, qui avait pour thème « les 7 péchés capitaux » présenté par le théâtre du Zipholo.

Ce spectacle, qui a rencontré un vif succès, a réuni 140 personnes sur la pelouse de la mairie (même les moustiques étaient à la fête !!!). Plusieurs personnes dans le public ont participé au déroulement de ce spectacle et ont pu découvrir leur péché jusque là inconnu.

La carte IMAGIN'R

Le conseil municipal a renouvelé la participation au financement de la carte IMAGIN'R. La commune prend à sa charge 25% de la base tarifaire de 2 zones de la carte IMAGIN'R pour les collégiens et lycéens domiciliés sur la commune.

Merci de vous adresser à la mairie pour tout renouvellement et nouvelle demande.

M'T DENTS c'est maintenant

Votre enfant à 6, 9, 12, 15 ou 18 ans ? L'Assurance Maladie vous propose M'T dents, un examen bucco-dentaire gratuit pour faire vérifier la santé de ses dents.

M'T dents c'est quoi ?

Un rendez-vous de prévention offert par l'Assurance Maladie chez le dentiste pour vérifier si tout va bien et des soins, si nécessaire, remboursés à 100%.

M'T dents, comment en profiter ?

Votre enfant va bientôt avoir 6, 9, 12, 15 ou 18 ans... Un mois avant sa date anniversaire, vous recevrez chez vous un courrier d'invitation de l'Assurance Maladie pour un rendez-vous de prévention dentaire.

Retrouvez les informations relatives au programme M'T dents de votre enfant sur votre compte ameli.fr, dans votre espace prévention.

Eco Gestes

A la maison, tous nos gestes ont un impact sur notre consommation d'énergie et sur l'environnement. Eteindre la lumière quand nous sortons d'une pièce ou baisser la température du chauffage la nuit... Ces petits gestes nous permettent de faire des économies importantes et de préserver notre environnement. En France, l'habitat domestique représente 45% de la consommation énergétique totale et près de 25% des émissions de gaz à effet de serre.

Des gestes simples peuvent permettre de réduire vos factures et de préserver l'environnement :

Eclairage : Eteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce,

Chauffer sans trop consommer : Fermer les volets et tirer les rideaux à la tombée de la nuit pour limiter les déperditions de chaleur

Economiser l'eau : Utiliser le programme économique du lave linge et ne pas faire tourner à moitié vide. En utilisant aussi moins de lessive, la qualité du lavage ne sera pas altérée et contribuera en plus à la protection des rivières.

Le PACT de Seine & Marne en collaboration avec le conseil général ont édités un guide de ces ECO GESTES. Ce guide est disponible en mairie.

A vos agendas!

☛ Jeudi 14 Juillet : Pot du Maire à partir de 11h30— Salle Marie-Claude Duval,

La Mairie à votre service

Le secrétariat est ouvert le mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et le lundi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h30. La permanence des élus est assurée le mardi et le jeudi de 18h00 à 20h00.

Téléphone de la mairie : 01 64 30 24 20 — Messagerie : mairie.carnetin@wanadoo.fr